

ALERTE! **ENLEVEMENT**

opération en cours

On veut vous enlever la liberté d'expression dans ET hors du cadre professionnel !

Au prétexte de « l'exemplarité » des personnels, le texte soumis au débat parlementaire veut introduire un « devoir de réserve » qui permettrait à l'institution d'interdire toute critique à son encontre, sous peine de sanction disciplinaire

Projet de Loi Blanquer « POUR

UNE ECOLE DE LA CONFIANCE »



ARTICLE 1

« Dans le respect de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique également le respect mutuel [...] à l'égard de l'institution scolaire et de l'ensemble de ses personnels. »